

Dans ce numéro

Page 1 et Page 2	La Ludothèque
Page 3	Brèves et Potins <u>Vie associative</u> : La gymnastique volontaire
Page 4	Antennes-relais : mise au point Les Manifestations Adhérer — Soutenir

Décembre 2009 — Numéro 17



Et si on jouait ?

Depuis 2007, le Comité de Quartier vous informe dans ce journal sur son projet de création d'une ludothèque dans le quartier.

Le 15 septembre dernier, le LUDOBUS est enfin devenu une réalité !

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations sur cette nouvelle structure présentées par la nouvelle association qui vient de se créer.

1. Qu'est-ce que le « LUDOBUS » ?

C'est un rendez-vous autour du jeu, chaque mardi, et

l'activité principale de l'association.

La grande salle de la MCB est aménagée en plusieurs espaces de jeux : un tapis avec jeux d'éveil et de motricité ; un espace de mise en situation sur le thème des indiens, avec 2 tipis, des déguisements et divers accessoires ; un tapis jeu de construction ; un tapis mise en scène des animaux ; des tables pour les jeux de règle (ou de société) ; des poussettes, chariots, etc...

Deux bénévoles et une ludothécaire professionnelle accueillent le public pour le jeu sur place. Le prêt de jeu n'est pas proposé actuellement.

Depuis son ouverture le 15 septembre 2009, la Ludothèque enregistre le passage d'une dizaine d'enfants chaque mardi, avec un pic de 50 enfants observé lors des vacances de la Toussaint.

Par ailleurs, le Ludobus se déplace dans 2 écoles du quartier (Paul Fabre et Robert Schuman), pendant le temps de la restauration scolaire.

D'autres contacts ont été pris, notamment avec les 3 écoles maternelles du secteur ainsi qu'avec le centre de loisirs de La Gravière et la mini-crèche «Colin-Colline »

2. Est-ce une réponse à un besoin de la petite enfance ?

Certainement, mais pas exclusivement. L'association mise sur la relation entre l'enfant et l'adulte, ce qui élargit à tous les membres de la famille et au-delà, à tous les fidésiens désireux de partager bien plus qu'un jeu.

A la ludothèque, on ne vient pas pour jouer comme à la maison mais pour découvrir une autre façon de jouer.

(à suivre page 3)

Le cadre et la disponibilité des personnes présentes montrent à l'enfant que le jeu a de l'importance et de l'intérêt aux yeux des adultes. Ce climat de confiance et de détente est propice au partage du jeu et à la révélation d'une autre facette de l'enfant ou de soi-même.

Un papa : « Au bout d'une demi-heure, cela m'avait vidé la tête. »

Une grand-mère, parlant de sa petite-fille : « C'est étonnant, elle ne s'assoit jamais sur moi comme ça à la maison. »

Nous insistons sur le fait que le Ludobus s'adresse aussi aux adultes sans enfant, et il n'est pas rare de voir des grandes personnes attablées autour d'un jeu tandis que d'autres sont affairées auprès des petits.

L'accueil de jour « Les Nénuphars » récemment ouvert par l'OFTA, devrait également bénéficier de nos services.

3. Pourquoi s'engager avec la Ludothèque Quai des Ludes ?

L'association s'est engagée pour 2 ans de contrat avec Quai des Ludes, première ludothèque de France et organisme de formation.

C'est pour nous l'assurance d'une prestation de qualité dès l'ouverture (jeux, tapis, mobilier, professionnelle...) et le renouvellement des espaces de jeux tous les 2 mois.



C'est aussi la volonté de former durablement une équipe de 12 bénévoles à l'accueil et à l'animation.

Par son expérience, Carine CHAUVET, ludothécaire, nous apporte également un soutien dans les démarches administratives et veille à l'évaluation régulière des actions mises en place.

4. Comment est financé le LUDOBUS ?

Concernant les 4 premiers mois, le Ludobus est financé par le Comité de Quartier et des dons privés.

Pour 2010/2011, la subvention municipale de 7500 € ne suffira pas pour couvrir les 20 000 € de prestation de Quai des Ludes.

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à la générosité des entreprises et commerçants installés sur la commune.



5. Quelles sont les attentes de l'association concernant le LUDOBUS ?

Nous aimerions maintenir une permanence à la MCB entre 12h et 13h30, en particulier pendant les vacances scolaires.

Nous souhaitons également développer l'activité auprès des 12-17 ans. Cela pourrait se faire en collaboration avec le Service Action Jeunes de la MCB et avec le collège de secteur Jean CHARCOT.

D'ici 2 ans, la ludothèque devra se donner les moyens de devenir autonome, en partenariat avec la municipalité.

Il faudra pour cela déterminer un lieu d'implantation et de stockage des jeux.

Toute l'équipe des bénévoles espère contribuer à ce que jouer ne soit pas du temps perdu mais du temps consacré au jeu, aux siens et aux autres.

Le dimanche 29 novembre, l'association Ludothèque organisait un après-midi de jeux ouverts à tous, petits et grands. De 15h à plus de 18h, de nombreuses personnes sont venues passer un moment ensemble autour des tables, essayer de nouveaux jeux, jouer avec de nouveaux partenaires. Les bénévoles présents expliquaient les règles du jeu et ont proposé un petit goûter, en toute convivialité. Autour d'une même table ont ainsi pu se retrouver toutes les générations, les tout-petits ayant leur aire de jeux protégée.

Au cours de l'après-midi, les bénévoles ont aussi interrogé les participants sur des idées de nom pour l'association. Si vous en avez une, n'hésitez pas à la transmettre !

Après avoir été l'initiateur puis le coordinateur du projet, le Comité de Quartier a encouragé la création d'une association spécifique dans laquelle il reste représenté en qualité de membre fondateur et de financeur.

Dès son ouverture, cette nouvelle structure a été plébiscitée de manière unanime dans différents articles parus dans la presse, qu'elle soit locale ou municipale : « soutenue à 100 % par la commune (...) tout au long de son élaboration » !

Nous nous félicitons en effet que ce projet ait été « adopté » par les élus fidésiens qui s'y étaient en effet « attachés » dès sa présentation il y a 2 ans. Mais que la procédure adoption aura été longue et parsemée d'embûches !

Comme nous l'évoquions dans le N° 15 de QUARTIER LIBRE « un tel projet ne peut exister sans le soutien de la commune (...) » et nous sommes heureux en effet que ce soutien se concrétise par le vote d'une subvention municipale de 7 500 euros pour les deux premières années de fonctionnement. Pour autant, il ne faudrait pas passer sous silence les autres participations financières qui s'élèvent tout de même à plus de 15 000 euros !

Aussi, nous publions ici le budget prévisionnel global fourni par l'association pour la ludothèque pour financer les 22 781 euros nécessaires à son fonctionnement pendant une durée de 24 mois :

- Commune : 7 500 euros soit 32,9 %
- Comité de Quartier Provinces-Chavril : 4 000 euros soit 17,6 %
- Participation des usagers : 5 963 euros soit 26,2 %
- Autres financements (autres subventions, dons, mécénat) : 5 318 euros soit 23,3 %

Il n'est pas inutile non plus de préciser que pour les 3 premiers mois de fonctionnement en 2009, le financement a été entièrement assuré par le COMITE DE QUARTIER, les cotisations des usagers et un premier mécénat, la subvention municipale n'étant attendue qu'en décembre 2009.

Nous n'aurions pas jugé cette mise au point nécessaire si les articles parus jusque-là n'avaient pas tronqué la réalité...

Le Comité de Quartier



BREVES ET POTINS

Les Mille Douceurs ... pas en douceur !

Notre boulangerie a disparu dans le fracas des bulldozers... Finies les douceurs ! Place à l'énorme chantier d'extension de la Clinique Charcot, qui va venir occuper tout le secteur. Pourvu qu'il y ait une cafétéria où nous pourrions aller acheter des tartelettes !



Brève ... de caniveau !

Le Sainte-Foy nouveau est arrivé : Sainte Foy (lès) Crottes, une idée fumeuse ! C'est de la com' bien inspirée !

Quand « Le Progrès » s'emmêle...

Que de coquilles dans les articles parus à propos de la Foire aux Livres !

La plus savoureuse dans les titres :

1er octobre : « 33e Foire aux Livres »

6 octobre : « Foire aux Livres : une première réussite à renouveler » (!)

LA POSTE, un service public de proximité...

Le 3 octobre dernier, une votation nationale était proposée par des associations sur le thème du changement de statut de LA POSTE. A Ste Foy comme au niveau national (plus de 2 millions de votants), les résultats montrent l'attachement des habitants à un vrai service public...

	Votants	OUI	NON	Nuls
Ste Foy Centre	117	5	107	5
La Gravière	59	1	58	0
La plaine	68	5	62	1
Provinces-Chavril	188	3	183	2
TOTAL	432	14	410	8

A propos du bureau de Chavril, la réponse des responsables départementaux de La Poste à un courrier du Comité de Quartier est à lire sur le panneau d'affichage Place St Luc, près du distributeur bancaire Société Générale.

VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message :



La gymnastique volontaire

L'Association de Gymnastique Volontaire de Ste-Foy-les-Lyon a son siège au 19 rue de Chavril depuis 1985, date de la création de l'association par Mesdames ALLAIGRE et BRUANDET, date aussi de la mise à disposition d'une salle par le Père BERCHE, responsable à l'époque de la Maison des Oblats de Marseille.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, première fédération sportive française (non compétitive) en nombre d'adhérents (550 000 pratiquants). Pour le département du Rhône, 113 sections recensent 17 600 adhérents encadrés par 226 animateurs et animatrices diplômés.

Depuis 1985, les animateurs se sont succédés avec tous le même objectif : faire vivre la section et apporter au plus grand nombre le bien-être physique, apporter à chaque séance un peu de notre joie de vivre.

D'un groupe de 20 à 30 personnes voulant rompre avec le train-train quotidien, la section a rapidement « grossi ». De ce groupe initial, nous sommes passés à 50, puis de 50 à 100, puis de 100 à près de 300 actuellement, de 2 animatrices à 5 puis à 7, de quelques heures hebdomadaires, nous assurons maintenant 16 h réparties sur 3 sites (Chavril, Barlet, Chatelain).

Pour définir la Gymnastique Volontaire, 3 mots illustrent ce concept : **Plaisir, Progrès, Mouvement.**

- **Plaisir** : pratiquer la Gymnastique Volontaire, c'est éprouver le plaisir de se détendre, le plaisir d'apprivoiser son corps en douceur et non de le maltraiter, le plaisir d'être en harmonie, le plaisir de communiquer
- **Progrès** : il reste en chacun de nous des capacités physiques non-exploitées. La Gymnastique Volontaire aide chacun à entreprendre cette exploration de lui-même.
- **Mouvement** : la Gymnastique Volontaire cherche à préserver la santé en luttant contre la sédentarité et à développer l'autonomie de chacun.

Si l'essentiel de notre activité se déroule en salle, nous pratiquons aussi en plein air lors-

que le lieu et la météo se prêtent à cet exercice.

Cette activité de plein air peut aussi devenir une randonnée, sur une journée ou bien une fin de semaine, nous avons une animatrice formée à ce genre d'activité.

Autre activité de plein air, **l'Acti'March'**, ouverte à tous ceux qui, soucieux de leur ligne, de leur forme physique, de leur taux de cholestérol ou de diabète, trouveront par le biais de cette activité ne nécessitant que peu de matériel spécialisé, le moyen de satisfaire à leur demande.

Contacts :

Gérard LAMBERT 04 78 25 89 68
Lucien DEHAY 04 78 59 76 75



ANTENNES-RELAIS, UNE MISE AU POINT

En mars 2009, le Comité de Quartier avait soutenu financièrement l'initiative du Comité d'Intérêt Local de Chantegrillet- la Plaine et de l'association « Sauvegarde de la vallée de l'Yzeron » d'organiser une réunion publique d'information sur les antennes-relais à la salle de l'Iris de Francheville (près de 500 participants).

En avril, dans le n° 16 de "Quartier Libre", nous avons apporté des informations utiles, dénoncé une course technologique inutile et rappelé notre attachement au principe de précaution.

Le 3 septembre dernier, le Conseil d'Administration du Comité de Quartier a pris la décision de soutenir le collectif qui s'était créé contre l'installation d'antennes-relais sur le bâtiment GASCOGNE. Ce soutien s'est concrétisé par l'attribution d'une somme de 100 € et l'octroi de facilités pour faire connaître cette action à l'occasion de la Foire aux Livres d'Octobre.

Début octobre, le Comité de Quartier était aussi

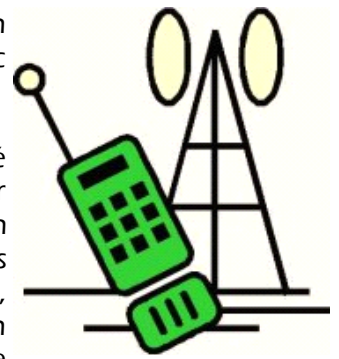
présent à la manifestation organisée place St-Luc contre les antennes-relais.

Une action en justice a été introduite récemment par ce collectif contre la décision prise par les copropriétaires du bâtiment Gascogne, au motif qu'elle venait en contradiction avec une décision précédente et unanime de l'ensemble de la copropriété interdisant l'installation d'antennes-relais sur tous les immeubles du groupe.

Le Comité de Quartier tient à préciser qu'il soutient cette démarche, qui est la seule permettant d'empêcher l'installation d'antennes dont l'innocuité n'a pas été prouvée. Nous restons persuadés que les personnes qui ont pris cette décision ont été abusées par l'opérateur qui ne leur a pas fourni les informations nécessaires en leur faisant croire qu'il s'agissait de simples antennes de télévision !

En aucun cas le Comité de Quartier ne met en doute la bonne foi des copropriétaires concernés.

Le comité de quartier



LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

**MERCREDI 24 MARS
2010**

Assemblée générale du Comité de Quartier
à la Maison Communale des Bruyères

**DIMANCHE 25 AVRIL
2010**

34e Foire aux Livres et à la Brocante, place Soubeirat
Collecte des livres sur le marché les samedis 10, 17 et 24 avril

AUTRES MANIFESTATIONS

**VENDREDI 29 JANVIER
2010**

CROQ'LIVRES au Point-Lecture Associatif - 48 boulevard des Provinces de
20h à 22h

VENDREDI 26 MARS 2010
VENDREDI 04 JUIN 2010

Echanges et partages autour de nos lectures.

FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 €.

Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

☐ J'ADHERE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 5 € pour l'année 2010

☐ JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de €